

Michèle Victory au chevet des agriculteurs

■ Le compte n'y est pas !

A la suite du gel noir de la semaine dernière qui a fortement détruit arbres fruitiers et vignes, Michèle Victory, députée du nord Ardèche a souhaité aller sur le terrain rencontrer la confédération paysanne de l'Ardèche. L'occasion pour la député de faire le point sur les dégâts et les conséquences de l'épisode de gel sur les productions arboricoles, viticoles, mais aussi sur les autres productions. Une rencontre qui aura permis aux représentants de la confédération paysanne de mettre les points sur les «i». Car en effet, si l'on en croit les représentants de la confédération «le compte n'y est pas». Comme l'expliquent la confédération «Malgré les annonces en grande pompe du gouvernement suite à l'épisode de gel qui a touché une grande partie de la France le 8 Avril, le compte n'y est pas. Les mesures prévues pour le court terme sont pour l'instant insuffisantes, opaques et excluantes tandis que les proposition à moyen terme ne sont pas à la hauteur des défis que va devoir relever l'agriculture ces prochaines années pour répondre au changement climatique que plus personne ne peut maintenant nier. D'autant que la forte sécheresse

de ce printemps fait redouter un impact conjugué dramatique de ces différents événements climatiques.» La présence de la députée Michèle Victory sur le terrain donnera lieu à des échanges qui permettront à la confédération paysanne d'exprimer ses doutes et ses craintes et de faire des propositions. «Suite à l'épisode de gel, le 1er Ministre a déjà avancé le chiffre de 1 Milliard d'euros : il a juste « oublié » de préciser que cette enveloppe contenait les aides habituelles et déjà existantes... et que ces aides seront également à destination de l'aval de la filière touché par le manque de fruits à transformer. Donc, les chiffres annoncés sont à nuancer fortement afin de ne pas laisser croire que les paysannes et les paysans bénéficieraient d'un traitement de faveur aussi exceptionnel qu'annoncé. D'autant que la redistribution de ces aides est pour l'instant soit opaque, soit injuste et excluante.» Expliquent-ils. «Opaque car une enveloppe départementale de 4 millions d'euros est annoncée avec distribution à la discrétion des Préfets ! Nous demandons donc d'être associé à la définition des critères de redistribution afin de nous assu-



La députée Michèle Victory est allée au chevet des agriculteurs touchés par le gel noir.

rer qu'elle se fasse dans un esprit d'intérêt général... Injuste car les systèmes actuels de « calamités agricoles » excluent de facto les fermes les plus diversifiées et/ou les plus petites ce que nous ne pouvons admettre.(...) Injuste enfin car certaines aides sont distribuées en fonction du montant des investissements de la ferme excluant celles et ceux développant un modèle agricole plus résilient économiquement.»

Aussi afin de ne laisser personne au bord de la route, la Confédération paysanne propose

que «les aides d'urgence aident tous les paysannes et les paysans impactés quelque soit la structure de la ferme et qu'elles rémunèrent concrètement le travail agricole réalisé même si il n'y a pas ou peu de récolte (...) des aides à la trésorerie et une vigilance accrue pour les jeunes qui viennent de s'installer.»

Une rencontre qui permettra aussi aux agriculteurs d'évoquer la refonte du système de calamité, l'échec de la loi Egalim et la régulation des prix des productions agricoles